



**Commune de Dembeni**

Monsieur le Président de la Communauté  
d'Agglomération Dembeni / Mamoudzou  
Hôtel de ville de Mamoudzou,  
97600 Mamoudzou

Dembeni, le 05 décembre 2022

*Affaire suivie par :*  
*Elissa DANEL, Directrice de projets Action Cœur de Ville*  
*06.39.95.19.59*  
*coeurdeville@dembeni.fr*

**Objet : PLUI-HM: avis des personnes publiques associées**

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Mobilités (PLUi HM) de la CADEMA, arrêté par délibération du conseil communautaire du 22 juillet 2022.

Après examen du projet, et conformément aux articles L 132-7, L 132-9 et L 153-16 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli, la délibération du conseil municipal de la Ville relevant ses observations sur le projet de PLUi HM lesquelles ont été validées en conseil Municipal le 5 décembre dernier :

En conclusion, ces éléments étant exposés, et dans la mesure de leur prise en compte, la Ville de Dembeni pourra proposer au prochain conseil municipal d'émettre un avis favorable sur le projet de PLU-I HM modifié.

A cette fin, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir prendre en compte ces remarques, de modifier en conséquence les pièces du projet de PLU-i. et de nous les retourner pour une nouvelle présentation en conseil municipal aux fins de formalisation d'un avis favorable sur le projet.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Maire  
SAIDI Moudjibou

